

# Mairie de SAINT-GONDRAN

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU LUNDI 29 JUIN 2018

#### Salle de la mairie de SAINT-GONDRAN - 20H00

L'an deux mil dix-huit, le 29 juin, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-GONDRAN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Philippe MAUBÉ, Maire de Saint Gondran, en suite de convocations en date du 22 juin 2018, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

**Présents** : M. MAUBÉ Philippe, MASSON Dominique, LETORT Hélène, POULAIN Lionel et HERAULT Karen.

**Étaient Absents Excusés** : LARIVIÈRE-GILLET Yannick, MOUCHOUX Eric, RAULT Annick, NALAIS Stéphane et CAISSO Alexandra.

**Était Absente** : Mme KLEIN Vanessa.

**Procurations** : Mr NALAIS Stéphane a donné procuration à MASSON Dominique, Mr MOUCHOUX Eric a donné procuration à Mme HERAULT Karen, Mme RAULT Annick a donné procuration à Mme LETORT Hélène et Mme CAISSO Alexandra a donné procuration à Mr MAUBÉ Philippe.

Assistait également Mme Christine DELABROSSE, secrétaire de mairie.

Conformément à l'article L2121-17 du CGCT, le Conseil Municipal n'a pu délibérer valablement le 29 juin 2018, le quorum n'étant pas atteint.

En conséquence le Conseil Municipal a été convoqué le mardi 03 juillet 2018 en suite de convocation en date du vendredi 29 juin 2018, avec strictement le même ordre du jour.

Conformément au même article, le Conseil Municipal pourra délibérer sans conditions de quorum ce jour.

